

Contribution du FPD à l'exercice de programmation de la Commission européenne

À remplir par les membres du FPD et à envoyer à l'équipe d'assistance technique. Nous n'attendons pas à ce que vous remplissiez l'intégralité du modèle, mais souhaiterions fortement que vous commentiez selon vos domaines d'expertise et que vous contribuiez à un document collectif destiné aux membres du FPD. Vos réponses seront traitées par l'équipe d'assistance technique et complétées par les remarques orales et les interventions faites lors des réunions régionales virtuelles du FPD, ainsi que par les conclusions de l'enquête récemment menée et d'autres contributions politiques des réunions mondiales précédentes du FPD. Vous pouvez envoyer vos contributions directement à notre chef de projet Anetha Awuku : awuku@ioe-emp.com

I. Quelles sont les recommandations et les questions clés que vous intégreriez dans la programmation de l'UE, y compris les questions thématiques les plus pertinentes pour votre région?

Veuillez décrire quels sont, selon votre organisation, les aspects les plus difficiles concernant le développement dans votre région et les moyens par lesquels l'UE pourrait apporter son soutien dans les années à venir.

II. Quels aspects des priorités de l'UE tels que l'économie au service des citoyens, le Pacte Vert, la numérisation sont particulièrement pertinents pour le futur proche et "reconstruire mieux"?

Conformément à son intention d'agir en tant que Commission géopolitique, la politique de la CE en matière de partenariats internationaux s'est fixée un certain nombre de priorités clés pour atteindre son objectif plus large de stabilité, de durabilité et d'élimination de la pauvreté. Ces priorités servent d'orientation pour l'exercice de programmation et peuvent donc être considérées comme des points d'entrée potentiels pour l'apport politique du FPD. Compte tenu de l'étendue de son réseau et de l'expérience de terrain de ses membres, ainsi que de leurs différentes expertises thématiques, le FPD est des plus pertinents pour contribuer au processus de réflexion interne actuellement en cours au DEVCO et au SEAE. Cela peut être fait plus efficacement en adaptant la contribution du FPD à la structure de programmation existante. Veuillez donc sélectionner vos domaines d'expertise et de spécialisation parmi les sujets ci-dessous et expliquer les opportunités et les défis que la coopération européenne peut rencontrer lorsque vous travaillez dans votre région.

1. Pactes Verts

1.1. Économie Circulaire

1.2. Biodiversité

1.3. Villes vertes et intelligentes

1.4. Énergie durable

1.5. Systèmes d'alimentation : des fermes à la fourchette

1.6. Eau et océans

1.7. Autres enjeux liés aux pactes verts

2. Technologies numériques et gestion de données

2.1. Gouvernance (cadres réglementaires)

2.2. Connectivité numérique

2.3. Compétences numériques et entrepreneuriat

2.4. E-services, y inclus e-gouvernance

2.5. Protection des données

2.6. Autres enjeux liés à la numérisation

3. Alliances pour une croissance et des emplois durables

3.1. Investissement durable et réduction des risques (y compris les principales infrastructures habilitantes)

3.2. Création d'emplois décents

3.3. Éducation et compétences

3.4. Environnement des affaires et climat d'investissement

3.5. Intégration économique régionale, commerce et connectivité

3.6. Autres enjeux liés à la croissance durable et à l'emploi

4. Partenariats en matière de migration

4.1. Causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, et les avantages de la migration pour le développement

4.2. Gestion des migrations, y compris la gestion des frontières, le retour, la réadmission, la réintégration durable et les voies légales

4.3. Des solutions durables pour les réfugiés

4.4. Autres enjeux liés à la migration

5. Gouvernance, Paix et Sécurité

5.1. Droits de l'Homme et démocratie

5.2. État de droit et responsabilité

5.3. Prévention des conflits, maintien de la paix et renforcement de la résilience

5.4. Lutte contre le terrorisme et le crime organisé

5.5. Autres enjeux clé liés à la gouvernance, la paix et la sécurité

III. Comment voyez-vous le rôle des partenariats multi-acteurs dans la lutte contre l'augmentation des inégalités (donnez des exemples spécifiques lorsque cela est possible) et dans la promotion des priorités de l'UE. Quelles sont les modalités de mise en oeuvre que l'UE pourrait promouvoir pour accroître la coopération multi-acteurs?

Étant lui-même un partenariat multi-acteurs, le FPD est un acteur des plus pertinents pour partager sa propre expérience et celle de ses membres avec la CE, car de nombreux membres ont une ou plusieurs expériences des modalités de mise en oeuvre de l'UE. Au cours des dernières années, certaines de ces modalités ont été ouvertes à des contextes plus larges et plus diversifiés, mais leur conception et leur fonctionnement interne ne sont pas toujours propices à la promotion et à l'avancement de partenariats multi-acteurs. Quelle en la raison? Quelles sont, d'après votre expérience, les caractéristiques de chaque modalité de mise en oeuvre qui améliorent / empêchent la coopération multi-acteurs? Quelle est la valeur ajoutée qu'une approche multi-acteurs pourrait leur apporter?

1. Comment les partenariats multi-acteurs peuvent-ils contribuer aux différents processus de mise en oeuvre des politiques l'UE au niveau national?

1.1. Dialogue politique

1.2. Feuilles de route de la société civile

1.3. Programmation conjointe

--

1.4. Monitoring et évaluation

--

1.5. Autres processus pertinents aux niveaux national, régional et mondial

--

2. Comment les partenariats multi-acteurs peuvent-ils contribuer aux différentes modalités de mise en œuvre de l'UE?

2.1. Appui budgétaire

--

--

2.2. Projets

--

2.3. Financement innovant

--

2.4. Assistance technique

--

2.5. Jumelages

--

2.6. Autres moyens de mise en œuvre

3. Comment les partenariats multi-acteurs peuvent-ils contribuer à mobiliser des financements pour le développement?

3.1. Mobilisation des ressources nationales

3.2. Commerce (équitable)

3.3. Allégement de la dette

3.4. Inclusion du secteur privé

3.5. Autres moyens potentiels de mobilization de financements pour le développement